

## COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

## ARRETE N° 057/2020

**OBJET :** réglementation des parcs, jardins, squares, voies verte et douce  
Non utilisation des structures sportives ou de loisirs

---

Nous, MAIRE de GREZIEU LA VARENNE (Rhône)

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des libertés des Communes, des Départements et des Régions

VU le Code Général des Collectivités Territoriales articles. L 2211, L 2212 et L 2212-5, les articles L 2223 et suivants, les articles R 2213-14 et R 2213-15

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1, L2213-2 et L2215-1, concernant les pouvoirs de police du Maire

VU le Code Pénale articles 322-1 et suivants, articles 225-17.

VU le Code Civile articles 16-1-1 et articles 78.

VU le règlement Sanitaire Départemental articles 124.

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prendre certaines dispositions afin d'assurer la sécurité des usagers pendant l'état d'urgence sanitaire dû au Covid-19

**A R R E T O N S**

**ARTICLE 1 :** Le présent arrêté est applicable dans les parcs, jardins, squares ouverts au public de la commune ainsi que la voie verte et la voie douce.

**ARTICLE 2 :** Dans tous les parcs, jardins, squares ouverts au public, et voies verte ou douce, il est interdit d'utiliser les jeux et agrès.

**ARTICLE 3 :** Les parcs, jardins, squares, voies vertes et douces sont placés, comme tous les espaces publics de la commune, sous la protection du public et la surveillance des services de la Gendarmerie et de la Police Municipale.

**ARTICLE 4 :** Les Directions des services de la Mairie, des services techniques et tous les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché.

**ARTICLE 5 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Vaugneray,
- Monsieur le Responsable de la Police municipale de Grézieu la Varenne,
- Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Grézieu-la-Varenne
- Monsieur le Responsable des Services Techniques de la Mairie de Grézieu la Varenne.

Fait à GREZIEU LA VARENNE le 09 avril 2020.

LE MAIRE : B. ROMIER

